

Compte-rendu du Comité Technique Local  
Du 22 Juin 2017  
Solidaires Finances Publiques

Représentants de l'administration

M. MORICEAU  
M. JOUVE  
M. RAYMON  
Mme GIGUET

Mme BONNET (secrétariat)

Représentants des personnels

M. LAROUSSINIE - S.F.P. (T)  
Mme ESCURE - S.F.P. (T)  
Mme BESSON-BRILLANT – C.G.T. (T)  
M. TEUILLEIRAS – C.G.T. (T)  
M. MOISSINAC – F.O. (T)  
M. DEJOU – F.O. (T)

M. MORICEAU ouvre la séance à 9h30. Mme BESSON-BRILLANT(CGT) est secrétaire-adjointe.

Réorganisation des services en charge des missions domaniales et de la politique immobilière de l'État :

M. MORICEAU évoque en préambule un rapport d'information sur l'avenir de la politique immobilière de l'État, rédigé par MM. Michel BOUVARD et Thierry CARCENAC, fait au nom de la commission des finances (<http://www.senat.fr/notice-rapport/2016/r16-570-notice.html>).

M. Thierry CARCENAC est un ancien Directeur divisionnaire des Impôts.

La recommandation n°3 parle d'elle-même :

« ... **Recommandation n° 3** : Afin d'assurer une gestion efficiente des parcs de logements publics non mis à disposition par nécessité de service, déléguer leur gestion à des organismes tiers.

Face au constat du manque de compétences professionnelles à la direction de l'immobilier de l'État et dans les services immobiliers régionaux, **les fonctions d'évaluation au profit des personnes publiques, qui constituent une part importante de l'activité des services locaux du domaine, doivent être abandonnées au profit du recours à plusieurs évaluations par des agents immobiliers enregistrés en préfecture.** Cette évolution permettrait de déployer des ressources humaines sur de nouvelles tâches, dès lors que 85 % des évaluations sont actuellement opérées pour d'autres personnes publiques que l'État, tout en assurant le contrôle des intérêts patrimoniaux des personnes publiques ... » .

M. MORICEAU poursuit et annonce qu'il y a donc un sujet sur le devenir du pôle d'évaluation domaniale de Clermont-Ferrand.

Demande a été faite du recensement des évaluations en stocks (une centaine de dossiers environ) qui seront pris en charge par le pôle de Clermont-Ferrand, notre DDFIP gardant le dossier bien avancé (à 80%) de la RN 122.

M. MORICEAU annonce que 70% de la charge de travail du collègue restant dans le service sera toujours de la compétence locale. Notre direction souhaite qu'une convention pour la « gestion des domaines » en local soit rédigée par le pôle de Clermont-Ferrand.

Les représentants du personnel votent contre par 6 voix (2 SOLIDAIRES FP – 2 CGT – 2 FO).

### **Questions diverses :**

Les élus Solidaires Finances Publiques soulignent le bon sens de l'aménagement d'horaires « canicule » mis en place. Ils en soulignent toutefois les limites, en raison de la tension sur les effectifs et des contraintes horaires en matière d'accueil du public.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 10h00.

Les élus Solidaires Finances Publiques,  
Christian LAROUSSINIE – Christine ESCURE